



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

Mc
L

17117765

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE

02 AOUT 2017

Greffier
Le Greffier

N° d'entreprise : 0461.582.517

Dénomination

(en entier) : **Centre Pilote pour la Formation et l'Economie Sociale**(en abrégé) : **Centre Pilote**Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**Siège : **Rue de l'Encoître n° 4 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies****Objet de l'acte : Modification des Statuts**

L'Assemblée Générale réunie en séance ce 29 juin 2017 décide la modification des statuts :

Les membres sont modifiés comme suit:

- AERNOUT Andrée, ménagère, Chaussée de Marche 39 - 7181 Feluy
- BARTHOLOMEEUSEN Alain, avocat, Sentier de Miremont 6 - 7181 Feluy
- BOUCHEZ Philippe, fonctionnaire, Place du Château 8 - 7181 Familleureux
- CAECKAERT Rita, retraitée, Rue des Carrières 83 - 7181 Arquennes
- CARRUBBA Joséphine, secrétaire, Place Alcantara 1 - 7181 Arquennes
- CHARLIER Michel, ingénieur, Rue du Planty 3 - 7180 Seneffe
- DAVAUX Joëlle, agricultrice, Rue de la Couronne 1 - 6210 Les Bons Villers
- HAINAUT Hugues, agent immobilier, Avenue Reine Astrid 252 - 7180 Seneffe
- LORIAU Marie-Cécile, responsable de home, Rue Gaston Boudin 12 - 6210 Les Bons Villers
- MOUTOY Yves, cadre commercial, Chaussée de Mons 132 - 7180 Seneffe
- PECRIAUX Sophie, députée, Rue du Planty 20 - 7180 Seneffe
- PEZZOTTI Raphaël, enseignant, Rue du Maffle 12 - 7180 Seneffe
- SCAILQUIN Jeannie, retraitée, Rue Infante Isabelle 13/1 - 7180 Seneffe
- VANDERZEYPEN Daniel, retraité, Rue Octave Staremont 14b - 6210 Les Bons Villers
- WART Emmanuel, vétérinaire, Drève de la Source 1 - 6210 Les Bons Villers

L'Assemblée Générale réunie en séance ce 29 juin 2017 décide la modification des statuts et plus spécifiquement l'Art 2.

Actuellement l'Art 2 est libellé comme suit:

Le siège social de l'association est établie à Frasnes-lez-Gosselies, 6210, rue de l'Encoître n° 4.

Il est situé dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Il peut, par décision de l'Assemblée Générale, être transféré dans tout autre lieu en Belgique.

Il est proposé de changer l'adresse du siège social suite au déménagement et de transférer celle-ci au n° 3b de la rue Jean-Baptiste Loriaux à 6210 Frasnes-lez-Gosselies Belgique.

Décision: A l'unanimité, il est décidé de modifier l'Art 2 selon la proposition, à savoir:

Le siège social de l'association est établi à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, rue Jean-Baptiste Loriaux n° 3b. Il est situé dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Il peut, par décision de l'Assemblée Générale, être transféré dans tout autre lieu en Belgique.

L'Administrateur Délégué,

Y. Moutoy

Le Président f.f.

Ph. Bouchez

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature